

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 378-2026 sur les pouvoirs et obligations de la direction générale.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 17 avril 2026

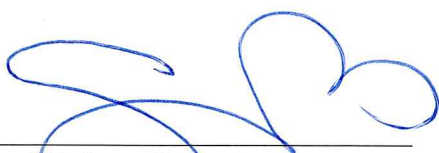


Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 avril 2026 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 avril 2026.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier